

NOTRE VILLAGE

# CADOURS

D 29

CADOURS



*Vous êtes dans  
une Station Verte !*

## ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Cadours, une Station Verte

## DOSSIERS

- Le Budget Primitif 2024
- Le Programme Ecorénov'31
- Les chantiers en cours ou à venir
- Un peu d'Histoire

# ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



Après un printemps, dans son ensemble, gris et pluvieux, nous avons pu bénéficier d'un mois de juin ensoleillé ponctué de manifestations et spectacles organisés par nos associations locales mais également par nos écoles, créant de beaux moments de convivialité autour de notre belle halle.

Avant l'été, vos élus et les services de la commune se mobilisent en collaboration avec les habitants, à travers une action collective, pour rendre notre village encore plus agréable à vivre. Grâce à des initiatives telle que la journée citoyenne, nous avons pu, au travers d'un moment de rencontre et de convivialité agréer notre cadre de vie avec du fleurissement, des travaux de peinture et divers petits aménagements.

Nous poursuivons la rénovation énergétique de notre éclairage public pour le rendre moins énergivore, nous continuons à mettre nos bâtiments communaux en conformité avec les textes et préparons d'ores et déjà les actions qui seront mises en place dans les prochains mois et années.

En parallèle, les réflexions se poursuivent sur l'avenir de la commune. Ainsi, notre équipe travaille actuellement sur l'élaboration d'un plan guide des places publiques, véritable outil au service d'un projet urbain, qui doit nous amener dans le temps à investir pour rendre Cadours toujours plus agréable à vivre ou à visiter.

Sous l'impulsion de notre syndicat scolaire qui regroupe 11 communes des travaux importants vont avoir lieu dans notre école élémentaire.

Pour une commune, le temps de concrétisation des projets est toujours long et parfois très long. Beaucoup trop long, surtout lorsque ces projets doivent répondre parfois à l'urgence de situations difficiles. Plus acceptable, quand les programmes permettent l'amélioration du cadre de vie ou d'une activité qui malgré tout fonctionnait. Souvent toléré, quand les intentions sont d'ouvrir de nouveaux possibles.

Le contexte national et international toujours en tension impacte notre quotidien et affecte la gestion des communes et ce quelles que soient leurs tailles (désengagement et désendettement de l'Etat, perte de recettes communales, transfert de compétences, ...).

Bien loin de nous résigner, nous poursuivons au travers d'une gestion saine et rigoureuse notre adaptation aux nouvelles donnes. L'inlassable contraction de nos coûts de fonctionnement nous permet encore de poursuivre des investissements pour notre commune.

C'est dans ce sens que le budget 2024 qui vous est présenté dans les pages suivantes a été voté en avril dernier.

Ce budget porte cette triple ambition : rénover, adapter et préparer la commune de demain. Notre feuille de route est constante : agir pour que votre quotidien et votre environnement soient améliorés.

Gérer une commune en faisant face à des injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, exige de la résistance, de la résilience et un engagement de chaque instant pour mener à bien les projets nécessaires. C'est dans ce sens que vos élus municipaux œuvrent quotidiennement.

Ce bulletin est pour nous l'occasion de partager les réalisations communales mais vous pourrez également y découvrir les activités de nos associations qui sont essentielles à la vie communale et je ne peux que les remercier de leurs actions.

Je vous souhaite une bonne lecture et de profiter d'un bel été.

Votre Maire,  
Didier LAFFONT.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET PROJETS À VENIR

- Salle “du cinéma” et espace de bureaux partagés

Déjà prévus sur l'exercice financier précédent, les travaux liés à la mise en conformité et en sécurité du plafond de la salle dite du «Cinéma» ainsi que la création d'un espace de bureaux partagés au-dessus de cette salle n'ont pu débiter qu'en février de cette année. L'avancée des travaux est décrite plus en détails dans la section “Chantiers” de ce bulletin.

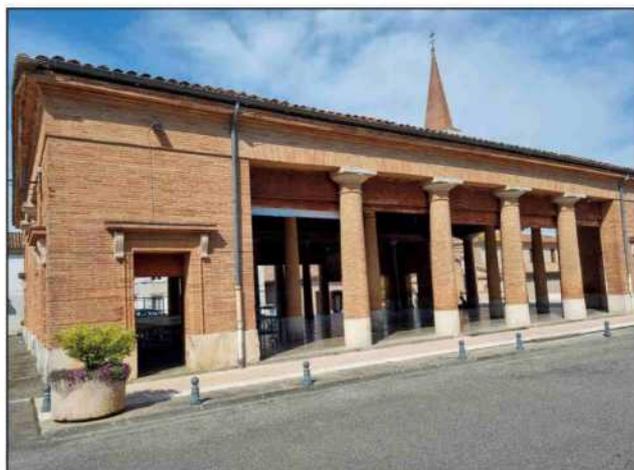
Pour rappel, l'espace de bureaux partagés s'étendra sur une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> et permettra, à terme, d'installer le nécessaire pour les travailleurs cherchant des espaces de télétravail adaptés et répondant à certaines exigences.

L'opération d'un montant d'environ 485 000 € TTC est cofinancée avec nos partenaires institutionnels (Conseil départemental, Région Occitanie, État) ainsi qu'avec l'aide d'un prêt qui a été contracté par la commune de Cadours (et qui est effectif depuis décembre 2023).

- Rideaux de la Halle aux marchands

Comme décrit dans le Bulletin Municipal n° 55 (Juillet 2023), le besoin de rénovation des rideaux de notre Halle aux Marchands est un dossier complexe qui dure depuis de nombreuses années. L'année 2023, qui était précédemment vue comme l'année pour ces travaux, a connu le besoin de poursuivre le dossier administratif en vue de l'obtention de subventions et a fait l'objet de nouveaux échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France. Ces travaux sont à présent prévus en 2024.

En partant sur l'hypothèse d'une opération de remplacement de ces rideaux, le montant arrêté en conseil municipal est de 78 500€ HT. Une subvention de 23 550€ est demandée à l'Etat au titre de la DETR 2024 (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et une autre est demandée au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour un montant de 31 400 €. La part de l'auto-financement communal sera de 23 550€.



- Maison du passage du Chat

La section “Chantiers” de ce bulletin reprend plus en détails le sujet concernant la maison du passage du chat, au cœur de notre village, qui a fait l'objet d'un arrêté de mise en sécurité en procédure d'urgence.

Dans le budget primitif 2024, une somme de 50 000 € TTC est inscrite à ce sujet dans le cas où le tribunal administratif de Toulouse imposerait à la commune de réaliser des premiers travaux de mise en sécurité aux frais du propriétaire.

- Etude places publiques

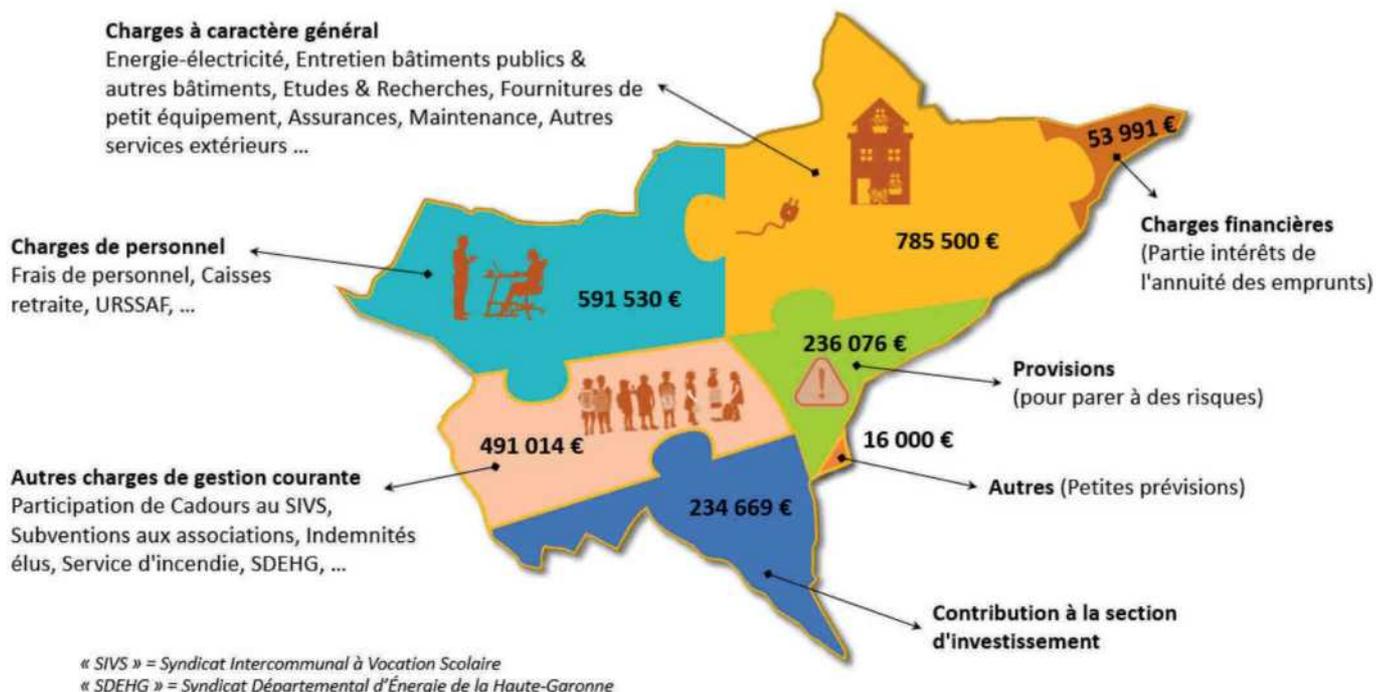
Les avancées concernant l'étude des places publiques, visant l'élaboration d'un plan-guide permettant la construction d'une vision à long terme et la planification coordonnée de l'aménagement des espaces publics du centre de Cadours sont décrites dans la section “Informations Municipales” de ce bulletin.

Sur le budget 2024 est présent un reste à réaliser à hauteur de 31 006 € TTC, dont une partie est subventionnée à travers le programme “Petites Villes de Demain” par des fonds de la Région et de la Banque des Territoires (BDT).

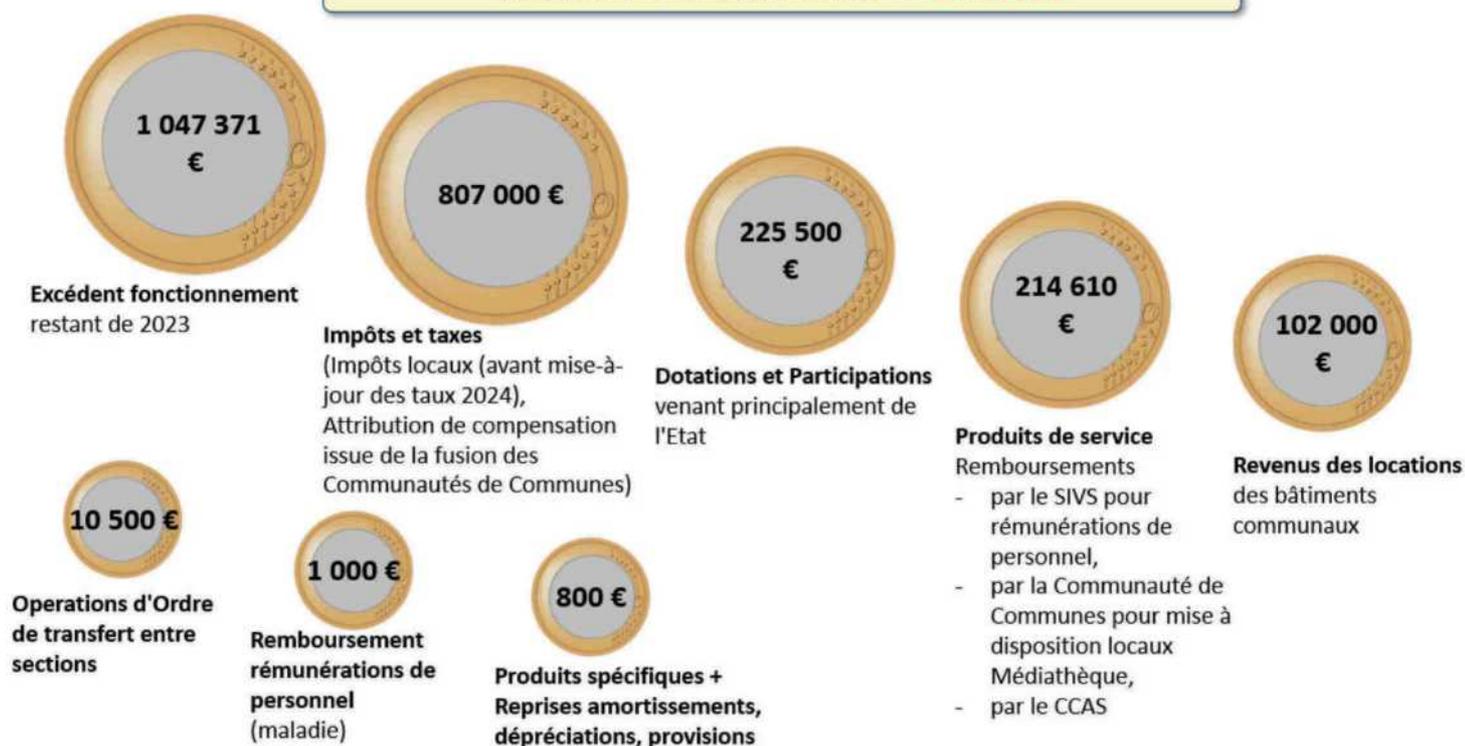


# LE BUDGET PRIMITIF 2024

**DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 408 781 €**



**RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 408 781 €**



**DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 1 199 542 €**

« PLU » = Plan Local d'Urbanisme

**167 473 €**



**Opérations d'Équipement**

Rénovation rideaux Halle aux Marchands, Travaux gendarmerie, Complément Création espace de bureaux partagés, Signalétique aux abords des écoles, Conteneur stockage foot, Complément aménagement cimetière, Complément Révision PLU, ...

**183 237 €**



**Achat de matériel**

Amélioration performance énergétique bâtiments et logements sociaux, Installations de voirie, Fourgon du Service Technique, Equipement salle du personnel, Grille protection entrée Gendarmerie, Sonorisation salle du cinéma, Matériels & Logiciels informatiques, Aménagements de points de collecte déchets ménagers, ...

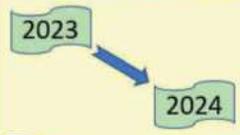
**21 470 €**



**Complément Voirie + Aide rénovation habitat**

Participation au Pool routier 2024 à payer à la Communauté de Communes / Programme d'Intérêt Général Ecorenov'31

**582 799 €**



**Reliquat de paiement sur les opérations de 2023**

Création espace de bureaux partagés & Mise en sécurité salle « du cinéma », Etude Places Publiques, Aménagement cimetière, Révision PLU, Travaux Gendarmerie, Serveur informatique, ...

**53 000 €**



**Taxe d'aménagement**

Remboursement de la taxe suite à l'annulation d'un projet de lotir par un privé

**8 600 €**



**Titres de participation**

**3 000 €**

**Frais cautionnement**

(Maison en état manifeste d'abandon)

**156 000 €**



**Remboursement d'emprunts**

Partie capital de l'annuité des emprunts

**10 500 €**

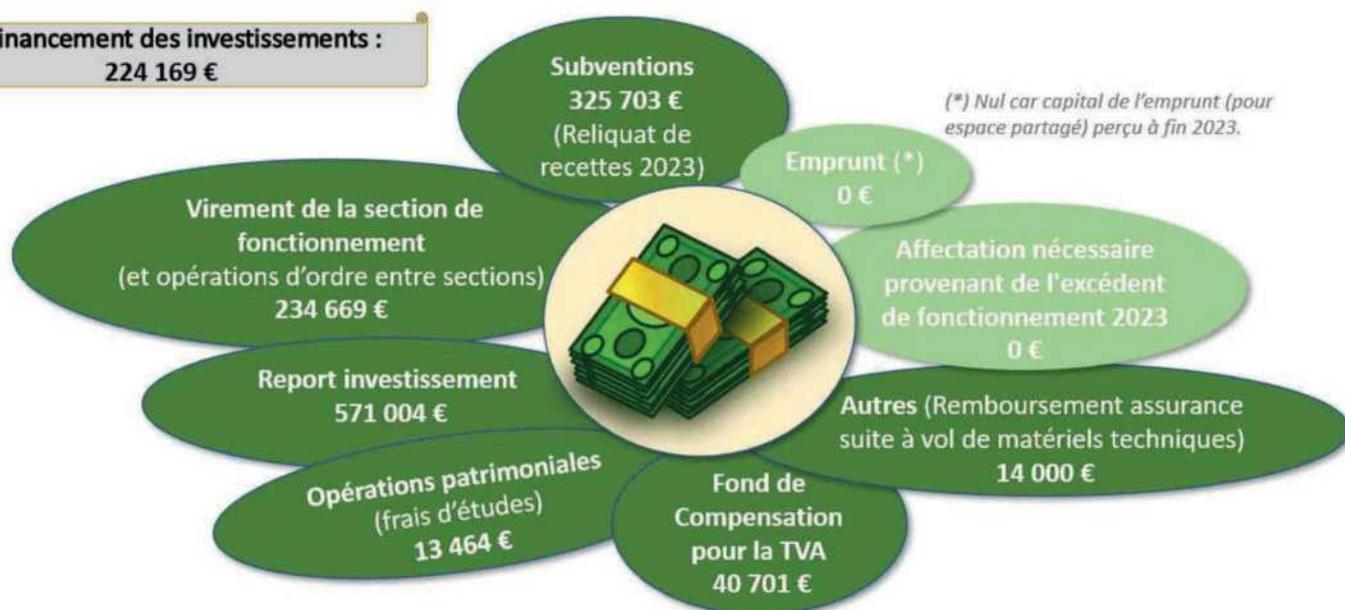
**Opérations d'ordre de transfert entre section**

**13 464 €**

**Opérations patrimoniales (frais d'études)**

**RECETTES d' INVESTISSEMENT : 1 199 542 €**

**Autofinancement des investissements : 224 169 €**



## STATION VERTE

Le vice-président de "station verte", Pierre Castel et le nouveau président de Haute-Garonne tourisme, Loïc Gojard, nous ont fait l'honneur d'être présents pour remettre le label station verte au village de Cadours. Pour promouvoir un tourisme éco-responsable sur Cadours et les villages autour. Merci à Chantal Selier de l'Office de tourisme des Hauts Tolosans, à Laurent Simorre et à tous ceux qui ont contribué à faire que Cadours ait reçu ce beau label.

"Station verte" premier label d'écotourisme de France.



Station Verte est un label touristique créé en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige.

Une Station Verte est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

Elle peut être située à la campagne, à la montagne, près des littoraux, outre-mer et offre les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.

Être labellisé Station Verte c'est:

- partager une vision commune d'un tourisme à la fois authentique et respectueux des caractéristiques locales,
- développer des initiatives durables, en faveur d'une nature respectée et préservée,
- proposer une offre complète d'activités en lien avec un patrimoine naturel, culturel ou historique,
- s'engager dans un tourisme de proximité à la fois humain et respectueux du territoire,
- valoriser les attraits naturels du territoire.

## DÉNOMINATION DE RUES ET ADRESSAGE

A compter de juin 2024, les communes de moins de 2000 habitants doivent s'assurer que leurs administrés disposent d'un numéro associé à leur adresse postale : c'est l'adressage.

Toutes les habitations porteront un numéro, celui-ci sera défini soit par ordre de rang, soit par la distance en mètres depuis le début de la voie. La mairie fournira les plaques correspondantes.

Les nouvelles adresses seront transmises à une base de données unique et nationale qui permettra de géolocaliser chaque habitation, ceci dans le but de faciliter les interventions des services publics et privés (fibre, livreurs, Poste, etc...).

Dans ce cadre, des voies, des rues et des places de notre village ont été nommées. Ci-dessous, quelques exemples de nouvelles appellations:

- Parking des sports (parking du stade municipal),
- Rue des platanes (entre le gymnase et le parking des sports),
- Place de la halle aux sports (parking devant la Grande Halle),
- Rue des Pyrénées (entre la halle aux sports et la salle intercommunale),
- Impasse du moulin à vent (donnant accès à la gendarmerie et à la maison de retraite),
- Impasse de la croix verte (donnant accès aux trois nouvelles habitations à proximité de la pharmacie et du garage Aphrodite Bikes).



## CLASSEMENT DES VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Conformément à l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 11 décembre 2023, de procéder au classement dans le domaine public de diverses parcelles qui bien qu'empruntées n'étaient pas encore répertoriées comme telles dans la liste préexistante des voies routières placées dans le domaine public.

Pour rappel, les voies communales sont les voies appartenant à la commune et relevant du domaine public routier de celle-ci. La mise à jour du tableau de voirie a donc été effectuée avec l'intégration dans le domaine public communal des voies et places suivantes :

- Places de la Gare, du Marché à l'ail, de la Halle aux Sports;
- Chemins d'En Naubiau, de la Font Grande, de la Rivière, d'en Garros, Saint Jacques;
- Impasses de la Font Grande, de la Font d'Estève;
- Rues du Bicentenaire, Montagne.

Ce transfert n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

## RÉFLEXION AMÉNAGEMENT PLACES PUBLIQUES

Les études d'aménagement des différentes places publiques de la Commune continuent en vue de l'élaboration d'un plan guide pour les futurs aménagements des espaces de la Commune. Pour rappel, ce plan guide s'inscrit dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » et du dispositif « Bourgs-Centres » de la Région Occitanie. Suite au premier atelier fin 2023, une seconde session de travail s'est déroulée le 21 mai, session pendant laquelle le bureau d'études ISTHME en charge du plan guide a présenté une synthèse de ce plan guide qui s'articule suivant deux axes :

- une approche globale identifiant les fonctions des différents espaces publics, le patrimoine, les lieux d'activité et la circulation sur la Commune,
- une approche pour chaque espace public dressant tout d'abord un état des lieux (mobilité, stationnement, espace piétons, équipements, services et commerces, végétations et qualités paysagères), et établissant un scénario d'aménagement de l'espace en favorisant les voies piétonnes, les espaces verts en vue d'en améliorer son usage.

La synthèse de ces travaux de concertation a aussi été présentée le 17 juin aux Elus lors d'un Comité de Pilotage plan guide des espaces publics. Le plan guide va être revu et consolidé avec le bureau d'études sur le trimestre à venir et servira de référence aux futurs aménagements des places publiques de Cadours, avec en première cible la place du marché à l'ail.



## DISPOSITIF FISCAL DENORMANDIE DANS L'ANCIEN

Cadours est désormais éligible au dispositif fiscal « Denormandie dans l'ancien » suite à la signature de sa convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le cadre du programme étatique « Petites Villes de Demain ».

Dédié à la rénovation des logements peu attractifs ou dégradés, ce dispositif permet d'accompagner des investisseurs dans l'acquisition, la rénovation et la mise en location de logements tout en permettant aux villes, petites et moyennes, de redynamiser leur centre-ville.

Cette aide fiscale vient d'être prolongée par la dernière loi de finances pour les acquisitions réalisées jusqu'au 31/12/2026.

Pour en bénéficier, l'investisseur qui achète, rénove et met en location un logement ancien doit répondre à un certain nombre de critères. Pour plus d'informations, voir l'infographie présente au lien internet ci-après: [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/L19012-1\\_dispositif-denormandie\\_flyerA4.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/L19012-1_dispositif-denormandie_flyerA4.pdf).

Votre interlocuteur pour toute demande de renseignement : Elie LOOS, Chef de projet Petites Villes de Demain  
Sur RDV à la Mairie, 06 83 83 46 87 – [pvd@mairie-cadours.fr](mailto:pvd@mairie-cadours.fr)



## AIDES COMPLÉMENTAIRES AU PROGRAMME D'INTERÊT GÉNÉRAL (PIG) ECORÉNOV'31

La commune de Cadours souhaite lutter contre les manifestations du mal logement dans le parc privé (précarité énergétique, habitat indigne, habitat inadapté aux besoins des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap) pour les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs éligibles aux aides déléguées de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et aux aides du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD 31) dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Ecorénov'31.

Les bénéficiaires sont les propriétaires de logements privés situés au sein du secteur d'intervention de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de Cadours (cf. périmètre ci-dessous) et occupés à titre de résidence principale, dont le revenu fiscal de référence est inférieur ou égal aux plafonds de ressources qualifiés de «modestes» ou «très modestes» par l'ANAH ou les bailleurs privés de logements conventionnés sociaux ou très sociaux qui sont éligibles aux aides du PIG Ecorénov'31.

La subvention est de 10 % du montant HT du programme de travaux éligible au PIG Eco-rénov'31 dans la limite d'un plafond d'aide de 5 000 € par logement.

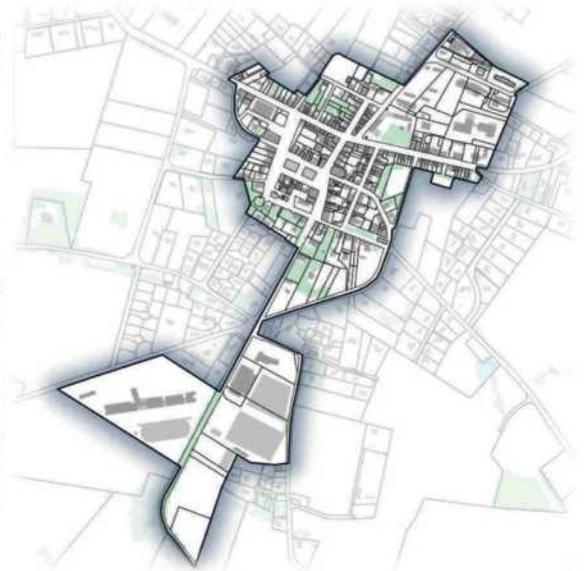
La liste des rues (et de leur périmètre concerné) est la suivante:

Chemin d'en Palanque (1 à 3), Rue Dastarat (entière), Avenue Raymond Sommer (7 à 63 ; 12 à 58), Cour des Anciens Combattants (entière), Rue de l'Eglise (entière), Cour des Halles (entière), Place du Fort (entière), Rue du Rampart (entière), Rue Bellevue (entière), Rue des Fosses (entière), Rue des Jardins (entière), Côte des Chevaux (impair), Rue Montagne (1 à 5 & 2), Cour du Midi (entière), Rue de la Mairie (entière), Rue Napoléon (entière), Rue Malakoff (impair), Impasse des Ecoles (entière), Rue de la Font d'Estève (1 à 7 ; 2 à 4), Place de la Gare (entière), Rue Pasteur (entière), Rue d'Essling (entière), Rue Carrelot d'Encarmaillet (4), Rue Pierre Bégué (impair).

Votre interlocuteur pour toute demande de renseignement :

Elie LOOS, Chef de projet Petites Villes de Demain

Sur RDV à la Mairie - 06 83 83 46 87 - pvd@mairie-cadours.fr



*Périmètre du secteur d'intervention de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de Cadours*

## RAPPEL ARRÊTÉS CIRCULATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Afin de préserver la tranquillité et garantir la sécurité de chacun, la circulation des animaux domestiques est réglementée par l'Arrêté Municipal n°20240008 du 5 mars 2024.

(Ce dernier peut être visualisé à l'adresse internet suivante: <https://www.mairie-cadours.fr/fr/mairie-et-vie-municipale/arretes-municipaux.html> )

En ce sens, les chiens doivent être tenus en laisse en tout lieu et ne sont pas autorisés dans les aires de jeux pour enfants, les terrains multisports et aux abords des groupes scolaires aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Les chiens de 1ère et 2ème catégories doivent être déclarés à la mairie de résidence de leur propriétaire, tenus en laisse par une personne majeure et munis d'une muselière lors de leurs déplacements sur la voie et l'espace public.

Pour ne pas déranger la faune sauvage, les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades et ne pas divaguer en campagne. Ceci particulièrement Chemin de Tournebelle, site classé "réserve de chasse et de faune sauvage", mais aussi sur tout le territoire de la commune.

Il est également obligatoire de ramasser les déjections canines et félines. Un canisite est à disposition de nos amis à 4 pattes, sur le parking situé en dessous du monument aux Morts.

La propreté de notre village est l'affaire de tous.



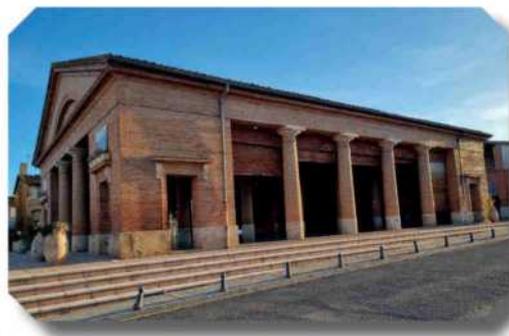
# CHANTIERS

## RIDEAUX DE LA HALLE AUX MARCHANDS

Comme précédemment évoqué dans le bulletin n° 55 de juillet 2023, la rénovation des rideaux de la Halle aux Marchands, installés en 1926, est envisagée.

Le 4 juillet 2022, par délibération, le conseil municipal avait décidé de confier une mission à un maître d'œuvre, à charge pour lui de procéder à une évaluation de la situation et d'établir tous les dossiers administratifs afférents.

Les dernières discussions avec le corps des Architectes des Bâtiments de France (ABF) avaient conclu que la solution consistant à remplacer ces rideaux apparaissait être la plus pertinente. Toutefois, suite à une visite in situ de l'ABF le 5 juin dernier, il a été demandé à la mairie de poursuivre également la piste de la rénovation et de faire de nouvelles propositions. A ce jour, la solution qui sera définitivement retenue n'est pas connue, le maître d'œuvre devant rencontrer à nouveau l'ABF pour statuer sur les recherches.



## ESPACE PARTAGÉ ET SALLE DU CINÉMA

La rénovation de la salle du "Cinéma" a fortement progressé avec la mise aux normes de son plafond (à présent coupe-feu) et la rénovation énergétique et phonique des murs et de ce plafond. Les travaux ont également été l'occasion de doter cette salle d'un système de sonorisation afin d'améliorer les conditions d'accueil des événements qui y sont organisés par la Municipalité et les associations locales. Le coût de cette sonorisation (9800€) a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Département de la Haute-Garonne.



En parallèle, les travaux continuent à l'étage pour créer l'espace de travail collectif (open space) pour les télétravailleurs de la commune. Les grosses avancées ont été le renforcement de la charpente, l'adaptation de la hauteur des huisseries suite à la mise en conformité du plancher et la réhabilitation totale de l'espace (isolation thermique et phonique des murs et des plafonds).



D'autre part, un devis à hauteur de 6851€ a été ratifié en conseil municipal pour créer un espace attenant qui servira à la fois de salle de repos et de réunion, tant pour les occupants de l'open space que pour le personnel municipal et départemental.

La fin des travaux est prévue pour cet été.

## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Comme indiqué dans les bulletins précédents, la restructuration du cimetière se poursuit au niveau du carré numéro deux. Les travaux de création de l'allée ont été réalisés. Les travaux de mise en place des cuves préfabriquées devraient avoir lieu prochainement, en fonction du temps et de l'état du sol.



## RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public sur notre commune se poursuit selon les travaux ci-après:

- En Esquerré, en Jourdou, Couchant, Moulin, en Cornac, route de Caubiac, en Palanque: ces travaux, concernant



127 points lumineux, viennent d'être réalisés en 2024.

- Cours des Halles, rue Montagne, rue Bellevue et rue Carrelot, actuellement en cours. L'installation de deux mâts aiguilles est prévue sur le parvis de la Halle.
- RD29, rue de la mairie et rue de la Font d'Estève. Ces travaux qui concernent 37 points lumineux sont prévus vers fin 2024 / début 2025. A titre d'information, sur un coût total de 44 000€ HT, compte tenu des modalités d'intervention du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) et après subvention du Conseil Départemental, la part restant à la charge de la commune pour cette opération est prévue aux environs de 24 500 €.
- Les quartiers de la Font d'Estève et de Lassoulan verront ensuite leurs 43 points lumineux également renouvelés.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS

Comme annoncé dans le Bulletin Municipal de janvier 2024, le SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) a lancé une opération de remplacement de la chaudière à fioul par une solution à base de géothermie.

A la rentrée prochaine, l'école élémentaire va donc déménager, de façon temporaire, dans les locaux de l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) et dans les locaux de l'école maternelle de Cadours. Outre le remplacement du système de production de chauffage (et les forages associés dans la cour pour installer les sondes verticales géothermiques), les travaux envisagés concernent également l'isolation thermique (des murs, des combles et des sous-faces de planchers), le remplacement des portes donnant sur l'extérieur et l'installation d'une ventilation double-flux.

L'arrêt et le stationnement rue de la Font d'Estève, de la cantine à la maternelle, et chemin d'En Palanque seront interdits durant l'année scolaire 2024/2025.

En lien avec ce déménagement, des aménagements pérennes sont prévus. Il s'agit par exemples:

- de limiter la vitesse à 30 km/h dans la rue de la Font d'Estève, le chemin d'En Palanque (et tout le quartier de Lassoulan);
- d'aménager un plateau traversant au niveau du passage piétons du centre de loisirs;
- d'installer des coussins ralentisseurs avant le passage piéton de l'école maternelle.

## DIVERS AMÉNAGEMENTS À VENIR OU EN COURS DE RÉFLEXION

- Toiture de l'église:

Suite à des infiltrations d'eau, il est nécessaire d'effectuer des travaux à l'église de Cadours, à savoir la rénovation d'une partie de la toiture et d'une partie des peintures intérieures.

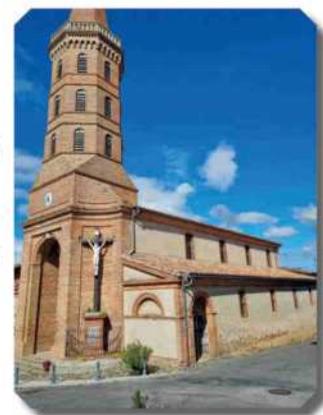
Ces travaux, qui apparaissent difficilement réalisables en 2024, seront effectués plus probablement en 2025. Le montant total des travaux s'élève à 61 087 € HT (soit 69 704 € TTC). Une aide financière est demandée auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

- Stade municipal:

L'amélioration du terrain de foot principal est en cours de réflexion. Une étude a été lancée afin d'analyser les options techniquement réalisables, d'estimer les coûts financiers de chacune ainsi que leur impact sur la période pendant laquelle le terrain serait inutilisable. L'effort d'entretien associé ainsi que son impact environnemental sont aussi pris en compte.

Ceci vise à alimenter la réflexion sur ce qu'il sera ou pas envisageable de faire en termes de rénovation. En attendant, des premiers travaux d'entretien avancés sont envisagés d'ici fin 2024.

D'autre part, il apparaît nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation de la toiture des vestiaires du stade municipal. Ces travaux sont prévus en 2025. Le coût total est estimé à 58 914 € HT (70 697€ TTC). Là aussi, une aide financière est demandée auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



- Maison du Passage du Chat:

En avril 2023, le tribunal administratif de Toulouse a été saisi par la commune concernant la maison du Passage du Chat, au cœur du village, en raison de son état de délabrement, mettant en péril la sécurité publique. Le tribunal a ordonné une expertise ayant pour objet de décrire l'état de l'immeuble (ainsi que celui de l'immeuble mitoyen) et de déterminer les travaux nécessaires pour prévenir les atteintes à la sécurité publique. Suite aux constatations ainsi réalisées, le tribunal confirme que la structure de la maison est gravement compromise et un arrêté de mise en sécurité en procédure d'urgence a été notifié au propriétaire.



Outre les travaux d'urgence à réaliser, une réflexion sur le devenir de cette maison, dans le cas où le propriétaire serait défaillant, a été lancée: réhabilitation ou démolition. Ce sujet fait l'objet d'une fiche action dans la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) issue du programme Petites Villes de Demain dont notre commune est bénéficiaire. D'autre part, le projet de dynamisation et de revitalisation dans le cadre du contrat Bourg-Centre Occitanie, dans lequel notre commune est engagée, permettra de bénéficier d'un accompagnement financier et d'ingénierie de la Région. En effet, les aspects financiers des différentes options doivent être pris en compte afin de représenter au mieux les intérêts de notre commune dans cette décision.

Si une nouvelle destinée devait être définie pour cet emplacement situé en plein centre-bourg, face aux halles, il pourrait, par exemple, s'agir de l'accueil d'un ou plusieurs commerces en rez-de-chaussée et de logements à l'étage.

- Ancien Garage rue de l'église:

L'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) est désormais propriétaire, dans le cadre d'un portage foncier pour le compte de la commune, des locaux de l'ancien garage automobile situé rue de l'église.

Les études préalables aux travaux de dépollution et la recherche d'un porteur de projet pour la création de logements sont en cours.



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### ATPHOT

ATPHOT (Atelier Photo de Cadours) est une section de l'association multi-activités « Loisirs en Pays de Cadours », qui rassemble des amateurs passionnés de photographie. Cette activité a été créée en 2019, son but est de réunir des photographes amateurs afin de vulgariser et mettre en œuvre la technique de la photographie numérique. L'activité a débuté par plusieurs séances d'information où le matériel de prise de vue a été examiné, puis ont suivi, les techniques de prise de vues, de post-traitement et d'archivage.

Des sorties photos sont régulièrement organisées telles que : Jardins floraux, Safari au zoo, Photos à la ferme, Montée au clocher de Cadours et photos aériennes, Festival des lanternes, Photos de pay-



Vue aérienne depuis le clocher de l'église de Cadours

sage, d'animaux, etc. Chacun fait également des photos de son côté lors de ses loisirs ou de ses vacances. Les photos réalisées sont variées et chacun fait selon sa sensibilité. Un blog internet: [www.photocadours.canalblog.com](http://www.photocadours.canalblog.com) a été créé, et les photos de ceux qui le désirent y sont régulièrement publiées.

Cette pratique de la photographie, a permis à tout un chacun de progresser et de mieux s'équiper en matériel de prise de vue. A ce jour l'équipe possède des appareils photos de type Bridge, Reflex et Hybride. ATPHOT est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la photographie avec de l'équipement photographique et non des smartphones, et qui voudraient progresser, travailler en équipe.

Responsable de la section : Henri LUGAN / 06 07 85 11 28 / [rmco@myyahoo.com](mailto:rmco@myyahoo.com)

## MÉDIATHÈQUE

Nous vous donnons ici nos prochaines animations, elles seront toutes gratuites. Certaines ne sont pas datées → suivez-nous sur nos réseaux sociaux (facebook et Instagram 'médiathèque intercommunale de Cadours'). Pour rappel, l'adhésion chez nous est très modique, 2 € à vie. Nous sommes ouverts 20h par semaine.

[Mediatheque.cadours@hautstolosans.fr](mailto:Mediatheque.cadours@hautstolosans.fr) - 06.79.80.74.47

### 1 - Un spectacle musical ensoleillé sur Cuba et la salsa (en fin d'année)

Entre concert et comédie, Paquita et Carlito nous emmènent à la découverte de la musique et de la danse : la salsa (la sauce) à travers les origines métissées de la salsa cubaine.

De la composition d'un rythme aux pas de danse cha-cha-cha en passant par les plus grands artistes cubains, ce spectacle ensoleillé invite le jeune spectateur à l'évasion, au rêve et à la réflexion... Ici, la musique se raconte, se joue, se chante et se danse !

### 2 - Une 2° animation 'ludothèque' aura lieu en automne

### 3 - Aux vacances de la Toussaint, nous referons un Tournoi JEU VIDÉO

4 - le samedi 05 octobre, nous organisons deux ateliers scientifiques animés par les Savants Fous de Toulouse – les jeunes seront acteurs.

a - « Avant la pluie, les nuages » : pour les 9-13 ans (14h30-16h)

b - « les volcans c'est surprenant » pour les 6- 9ans (16h15-17h45)

Il faudra s'inscrire.

5 - D'autres animations pourront arriver en cours de route : nous vous tiendrons au courant.

6 - Nous préparons le salon du livre du 12 octobre 2025 sur le thème de la Fable.

25 auteurs seront invités au salon.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Mr Noblet - très connu - (BD Game Over) qui fera – nous l'espérons - des animations au collège aux classes de 6° dans la semaine qui précède le salon. Mireille Gardel (album des tout-petits) animera des ateliers au primaire chez les CM dans la même semaine. Mr Joris Chamblain – très connu - (BD 'Carnets de cerise'...) nous fait le plaisir d'être présent au salon.

Des animations auront lieu toute la journée : nous vous en tiendrons au courant dans le prochain bulletin municipal.

Tous les 3° lundis du mois, la ludothèque de Grenade est présente à la médiathèque de 16h30 à 18h30. Elle vous présente des jeux et vous pouvez vous inscrire chez eux – 30 € / an - vous avez alors accès à leur catalogue en ligne, vous choisissez des jeux et elle vous les porte ces lundis-là. La médiathèque met à votre disposition des jeux (non empruntables) : ceci vous permet de passer un moment convivial avec vos enfants, petits-enfants...c'est très apprécié.



Nous faisons partie du programme institué par le Conseil Départemental avec la MDS (maison des solidarités) de la Salvetat-Saint-Gilles (voir photo): « sortir de chez elles les personnes isolées de notre territoire » ; nous avons déjà mis en place 3 séances appelées Biblio-Goûter. Une dizaine de personnes profitent de ces après-midis et sont très heureuses de se retrouver. 2 séances restent encore à suivre ; certaines personnes viennent maintenant régulièrement à la bibliothèque. Espérons que ce mouvement génère une dynamique que les personnes présentes sauront transmettre à leurs connaissances.



## ASSOCIATION CARNAVAL DU PAYS DE CADOURS



2 lotos ont permis l'organisation de la fête du printemps avec fête foraine les 24/25/26 mai.

Cette année sont prévus 2 marchés gourmands: le 20 juillet et le 10 août à partir de 18h. 25 traiteurs, 2000 places assises.

Les soirées seront animées par des orchestres.

Nous recherchons des bénévoles pour l'installation des tables le matin à partir de 9h (repas de midi offert) et le soir à partir de minuit pour le rangement.

Merci de nous contacter au 06 42 17 52 97 ou par mail à [patrick.auge2@orange.fr](mailto:patrick.auge2@orange.fr)



## JUDO COTEAUX DE SAVE

### Une Belle Saison de Judo à Cadours

Plus de 120 licenciés de Judo Coteaux de Save (enfants, ados, adultes) ainsi que des judokas invités lors de divers événements sont venus s'entraîner et combattre dans ce magnifique dojo de Cadours qui vient de fêter ses 10 ans.

Parmi nos licenciés, certains adultes sont d'anciens pratiquants qui ont pris plaisir à retrouver le tatami et partager le judo avec leurs enfants. D'ailleurs, félicitations à deux d'entre eux : Fred et Nolwenn qui obtiennent leur ceinture noire cette année.

Voici quelques événements qui ont animés l'association :

- En octobre 2023 : venue d'un expert japonais Tasuto Shima pour l'animation de deux jours de stage (pour les adultes et les enfants).



- En février 2024 : stage d'une semaine à Arreau pour les adolescents du Club (judo, randonnée, raquettes, construction d'igloo...)
- Le 17 Mars 2024: Tournoi de Cadours avec la participation des clubs voisins (Mauvezin, St Sardos, ainsi que des clubs Haut garonnais).
- Avril 2024 : stage de deux jours (pendant les vacances de Pâques) pour les plus jeunes avec une soirée «les yeux dans les étoiles ». Merci à AstroLaunac.

Si vous voulez nous rejoindre pour découvrir ou (re)pratiquer le judo, n'hésitez pas à consulter notre site : <https://www.judocoteauxdesave.zd.fr/> et /ou venir nous rencontrer lors de la journée des associations à Cadours.

## CIRCUIT AUTOMOBILE CADOURS-LARÉOLE (CACL)

Nous fêtons, cette année, les quarante ans d'existence du CACL. Aujourd'hui, notre club fait partie des plus vieilles associations du village.

Ci-contre, l'affiche qui annonce notre prochaine manifestation sur le circuit.

Si vous êtes intéressés par les véhicules anciens, autos ou motos, vous pouvez venir nous rejoindre. Nous avons toujours besoin de bénévoles, dont le rôle est de participer à la préparation et au bon déroulement de la manifestation. Le montant de la cotisation annuelle est de 25€. Il donne droit à des entrées gratuites à la manifestation de Septembre, mais aussi à divers moments de convivialité, tout au long de l'année, et ce pour les membres impliqués par leur travail.

Pour tous renseignements: [dam.gabrielle@gmail.com](mailto:dam.gabrielle@gmail.com) ou <https://circuitdecadours.com>.

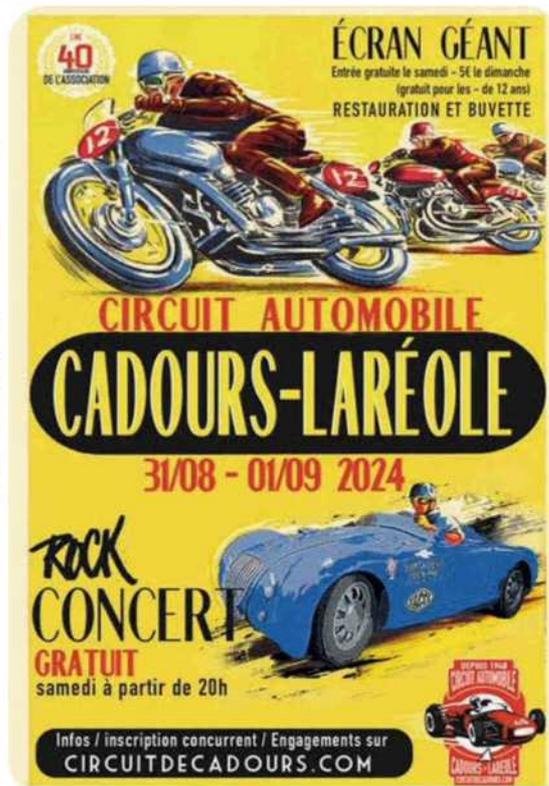
## KARATÉ SHOTOKAN CADOURS

21 ans d'existence pour le Karaté Shotokan Cadours et 21 podiums nationaux.

Depuis 21 ans, nombreux sont ceux qui ont foulé les tatamis avec Cécile Jousseau, la professeure du club. Il y a 21 ans, ils étaient 12, aujourd'hui ils sont presque 120. La boucle est bouclée puisque Cécile a aujourd'hui les enfants de jeunes karatékas de 2003 devenus adultes !

Depuis toujours, les dirigeants ont souhaité s'engager dans la compétition. Cette saison, le club est monté 6 fois sur les podiums au plus haut niveau national. Une belle représentativité pour notre village. En effet, Nicolas Jousseau remporte 2 titres de Champion de France en catégorie sénior -80kg en karaté semi-contact et en Full Contact. Son fils Soen Jousseau devient Champion de France de Full Contact en junior -75kg pour sa première participation. Une affaire de famille, puisque Cécile et Nicolas ont remis en jeu leur titre de Champion de France combat vétérans 2023, fin mai à Ste Maxime. Accompagnés de Sylvain Reboul, Julien Combes, Romuald Jacquet et Henriette Manuel, plus communément appelée « Supermamie », présidente du club, qui soutenue par tous, a décidé à 80 ans de combattre dans la catégorie vétéran 4, + 65 ans. Supermamie ramène au club le titre de championne de France. Elle a été ovationnée par le public nombreux. Seule participante de sa catégorie, elle a effectué un combat contre sa fille Cécile. Un grand moment d'émotion! Un exemple de combativité, qui montre aux enfants que tout est possible. Nicolas échoue en 1/2 finale et remporte la place de 3ème. Cécile Jousseau remporte le titre de Championne de France 2024 après 4 combats. Une victoire qu'elle a été chercher pour elle, mais aussi pour ses élèves. Un grand merci à Mathys Reboul, coach du jour.

Les enfants ont également été nombreux cette année à fouler les tatamis français. Accompagnés de leurs coaches : Stéphanie Manuel, Sylvain Reboul et Fabrice Neveu, 16 jeunes se sont qualifiés pour les Championnats de France, de la catégorie pupille à sénior, en kata ou en combat. Ils n'ont pas gagné mais sont revenus remplis d'une belle expérience sportive et humaine.



La saison prochaine, l'association continuera de vous accueillir avec grand plaisir au sein de sa famille de karatékas. Nul besoin de connaissance ou de souplesse, tout le monde peut pratiquer, à tout âge et avec toute morphologie.

La section Panda Karaté est ouverte aux plus jeunes de 4 ans à 6 ans. Véritable école de la vie, les enfants travaillent, en plus du respect, la motricité, l'équilibre, la mémoire, l'espace. Cette section est complète tous les ans, le nombre de places étant limité à 20.

La section Karaté Kid est ouverte aux enfants de 7 à 11 ans. Atelier pédagogique mais aussi dépassement de soi, seul ou en opposition, les enfants apprennent à se défendre. Pour ceux qui le souhaitent, le club leur ouvre l'accès à la compétition.

La section ados - adultes regroupe les jeunes de 12 ans jusqu'à 80 ans (notre Supermamie nationale toujours là). Dans une ambiance très familiale mais également très sportive, chacun y trouve son bonheur :

- Loisir : pour un entretien physique
- Compétition : dépassement de soi, adrénaline
- Stage : découverte, enrichissement
- Grades : progression, remise en question

La section Fit'karaté, ouverte à partir de 12 ans, permet à ceux ou celles qui ne souhaitent pas d'opposition et qui appréhendent le combat, de se dépasser en musique. Cécile propose un cours dynamique, qui allie renforcement musculaire et cardio en effectuant des techniques de karaté.

Aucune connaissance n'est requise. Il faut juste venir avec de la motivation et de la bonne humeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre la saison prochaine, vous pouvez nous joindre au 06.74.29.58.28 ou par mail [karatecadours@gmail.com](mailto:karatecadours@gmail.com).

*Le groupe karaté kid avec Cécile Jousseume et Mathys Rebol les professeurs*



*Henriette Manuel (« Supermamie »), Championne de France 2024*



*Le groupe des Pandas karaté avec leur professeure Stéphanie Manuel*



*Cécile Jousseume, Championne de France 2024*



## COMITÉ DES FÊTES

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 25 mai 2024, suivie d'un pot de l'amitié et d'un copieux repas au Café des Halles, récemment ouvert. Vous trouverez ci-dessous la composition du bureau:

- Présidente : Isabelle HERAUT
- Co- Président : Pierre ISOTTON
- Trésorière : Anne TAUPIAC
- Trésorière Adjointe : Michèle PONTAC
- Secrétaire : Sylviane GUYON
- Secrétaire Adjointe : Caroline JULIAN

Nous avons cette année organisé quatre lotos, nous remercions les participants et en espérant vous revoir l'hiver prochain encore plus nombreux.

Le comité a organisé la fête de la Musique le 21 juin 2024 à partir de 19H00 sous la halle.

Deux groupes les 5.1, Place de la Gouaille et l'école de musique de Cadours ont animé la soirée. Une buvette était installée et des assiettes de tapas ont été proposées à la vente.

L'Inter-village 2023 s'est déroulé à Brignemont, nous avons gagné la première édition, donc cette année l'inter village est organisé à Cadours, au terrain de foot. Celui-ci aura lieu le samedi 3 août 2024. Un repas et un DJ sont prévus pour le soir.



### Fête Locale les 6, 7 et 8 septembre 2024 :

- Vendredi 06 septembre 2024
  - A partir de 19H marché Gourmand autour de la Halle,
  - Animation musicale avec les groupes Kings Gong on Fire, Backlight et DJ YO,
  - A 23H00 au marché à l'ail Feu d'artifice.
  - Fête foraine.
- Samedi 07 septembre 2024
  - Tournoi de pétanque organisé par le club de pétanque,
  - 19H00 restauration sur place organisé par le comité des fêtes,
  - 23H00 Orchestre Variété TNT,
  - 21H30 Bal musette au foyer animé par Los Amigos,
  - Fête foraine.
- Dimanche 08 septembre 2024
  - Marche organisée par le club de marche,
  - 11H00 Messe et dépôt de gerbe,
  - 12H15 apéritif offert par le comité des fêtes,
  - 15H00 sous la halle animation d'une école de danse de Country,
  - 17H00 et 21H30 Orchestre musette sous la halle,
  - Fête foraine.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été festif, et en espérant vous retrouver nombreux lors de nos manifestations.

La Présidente.



## CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



CADOURS OLYMPIQUE: TRANSMETTRE LA PASSION DU FOOT ET LES VALEURS SPORTIVES A NOS ENFANTS !

Encore une belle année pour le Cadours Olympique et ses 165 licenciés, de 5 ans jusqu'aux vétérans !

### NOS ÉQUIPES EN TOURNOIS POUR BIEN FINIR LA SAISON

Comme chaque année, le printemps a été la grande période des compétitions. Nos équipes de U6/U7 aux féminines U18 se sont ainsi déplacées sur de nombreux tournois dans un secteur proche : Aussonne, Pibrac, Merville, Larra, L'Isle-Jourdain, Lévigac, Lardennes, ...

Cette période est importante pour le bon esprit du club et permet de resserrer les liens entre les joueurs, les coaches et les familles qui sont fidèles aux rendez-vous pour supporter les enfants.

### UN CLUB FAMILIAL QUI PARTICIPE A LA VIE DU VILLAGE

Depuis bientôt 70 ans, le club du Cadours Olympique accueille et forme les jeunes de Cadours et des villages environnants à la pratique du football.

MERCI aux coaches et aux bénévoles qui entraînent les catégories et animent le club tout au long de l'année. Nous avons encore et toujours besoin de vous et sommes ouverts à tous ceux qui, motivés, voudront nous prêter main forte. Si vous souhaitez coacher, merci de nous contacter si possible avant septembre.

Au-delà des entraînements, le Cadours Olympique, ce sont aussi des moments de convivialité. Rappelons que sur la saison 2023/24, nous avons organisé le tournoi de rentrée en septembre et plusieurs plateaux et matchs. Le club a aussi convié ses adhérents à un goûter de Noël courant décembre (avec en cadeau pour les enfants un mug logotisé et personnalisé à leur nom), lancé une tombola, partagé la galette des rois en janvier, mis en place un vide-grenier au mois de mai.

L'assemblée générale du club a eu lieu le 31 mai 2024.



## NOUVELLE SAISON 2024/25 EN VUE !

Le comité directeur prépare depuis plusieurs mois la saison prochaine 2024/25.

Ainsi, les inscriptions et réinscriptions seront possibles dès mi-juin et se poursuivront en septembre. Venez d'ailleurs nous rencontrer lors du forum des associations !

Nous intégrons des joueurs à toutes les catégories et recherchons notamment des joueurs U6 (année de naissance 2019), U7 (année de naissance 2018), et U14 (année de naissance 2011).

Notez que le tournoi de rentrée aura lieu les 13, 14 et 15 septembre 2024. Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos équipes !

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez-nous par mail : [cadoursolympique@gmail.com](mailto:cadoursolympique@gmail.com)

## AÏKIDO HORIZONS

Dans un monde en perpétuel mouvement, où le stress et les responsabilités s'accroissent, trouver un espace de sérénité et de discipline peut s'avérer essentiel. C'est là que l'aïkido, un art martial japonais fondé par Morihei Ueshiba au début du XXe siècle, entre en jeu. Plus qu'un simple sport de combat, l'aïkido est une véritable philosophie de vie.

L'aïkido se distingue des autres arts martiaux par son approche non violente et harmonieuse. Au lieu de chercher la confrontation directe, l'Aïkido utilise l'énergie de l'adversaire pour neutraliser l'attaque, souvent par des mouvements circulaires. Les techniques incluent des projections, des immobilisations et des mouvements fluides qui visent à désarmer l'agresseur sans lui causer de blessures. L'aïkido n'est pas seulement une technique de combat, idéale pour développer la confiance en soi, c'est aussi un chemin vers une vie plus équilibrée et sereine.

Le club d'Aïkido de Cadours propose depuis près de 10 ans des cours pour adultes, ados et jeunes à partir de 6 ans. Tous développent dans leur pratique les valeurs profondes de l'aïkido : respect, discipline, et harmonie. Les cours sont animés par Alexis Piquemal-Barrou 3e Dan.

Ne manquez pas cette opportunité de vous reconnecter avec vous-même et avec les autres dans un cadre harmonieux et enrichissant. Rendez-vous au Club d'Aïkido de Cadours et laissez-vous emporter par la magie de cet art martial !

Des cours d'essai sont possibles tout au long de l'année.

Contactez le club par mail à [aikidohorizons@gmail.com](mailto:aikidohorizons@gmail.com) ou sur le site <https://www.aikidohorizons.com/>

Horaires des cours :

Enfants le mardi de 18h45 à 19h45

Ados et Adultes les mardi et jeudi de 20h00 à 22h00 et le samedi de 14h à 15h30.



## ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies du 80e anniversaire des batailles de Naples (communes de Drudas), de Sainte-Marie du Désert (commune de Bellegarde), du château de l'Arsène (commune de Thil), le 27 juillet 2024, 14h45 Naples, 15h45 Abbaye de Sainte-Marie du désert.

Comme chaque année, l'association des Anciens Combattants de Cadours accompagnés de nombreux Porte-Drapeaux se rendra devant la Stèle de Naples pour commémorer le souvenir de la bataille du 18 juillet 1944.

Souvenons-nous, ce jour-là les hommes du Maquis ROGER stationnés dans les bois de Drudas ont subi l'attaque d'une colonne allemande conduite par la milice en représailles d'une action dont elle a été la cible la veille. Après plusieurs heures de combat, le repli s'effectue vers les bois très proches, Emile MENE, 28 ans, et Pierre JARRE, 29 ans, piégés par l'occupant perdant la vie. On apprendra que les pertes allemandes s'élèvent à 26 morts et 40 blessés. Un dépôt de gerbe de la mairie de Drudas sera réalisé devant la stèle en hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour la liberté, suivi des sonneries d'usage.

Suite à la cérémonie de Drudas, nous nous retrouverons à 15h45 devant les stèles du Commandant VOISIN et du Capitaine CAMUS tombés sous les rafales des armes allemandes le 31 juillet 1944.

Arrêtés au carrefour de l'abbaye de Sainte-Marie du Désert (commune de Bellegarde), ils sortent de leur voiture pour défier l'ennemi. Le Commandant VOISIN est abattu sur place, le Capitaine CAMUS tombe quelques mètres plus bas à l'emplacement même des deux stèles érigées à leur mémoire.

Ces deux hommes n'étaient pas destinés à devenir des héros, ils étaient des hommes simples, épris de liberté, liés par une fraternité née au combat, plus forte que les liens du sang. Ils ont écrit ce jour-là, en donnant leur vie, un chapitre du grand livre de la liberté.

Un hommage sera rendu également à Monsieur le Comte d'ORGEIX sauvagement abattu au château de l'Arsène (Commune de Thil). Le courage du Comte d'ORGEIX mérite d'être cité pour garder en mémoire ce sacrifice du silence qui évita un drame beaucoup plus important.

Puissent les jeunes générations garder le souvenir du combat de leurs Aînés qui ont donné leur vie pour la libération de notre pays.

Madame le Maire de Bellegarde et Madame le Maire de Thil déposeront une gerbe à côté des Anciens Combattants, du Président du corps FRANC POMMIES et de la famille du Commandant VOISIN et du Capitaine CAMUS.

La composition du nouveau bureau pour l'année 2024 est la suivante:

- Président honoraire : Mr Alain JULIAN
- Président d'honneur : Mr Didier LAFFONT, Conseiller Départemental, Maire de Cadours
- Président actif : Mr Henri BEGUE
- Vice-Présidents : Mr André MARTRES, Mr Jean-Claude BILLIERES
- Secrétaire : Mme Geneviève DARROUY
- Secrétaire Adjointe : Mme Régine SACAREAU
- Trésorier : Mr Gilles CAYREL
- Trésorière Adjointe : Mme Michèle PONTAC
- Porte-Drapeau : Mr Louis FERRERI
- 1er Suppléant : Mr Jean-Claude BILLIERES
- 2e Suppléant : Mr Gilles CAYREL
- 3e Suppléant : Mr André DUPRE
- Membres actifs : MM. André Michel AUDIBERT, André BARTHE, Robert CAVALLIN, Jean-Paul CORNAC, Christian DANIHEL, André DEYRES, Robert DUPRE, Alain LABUSQUETTE, Daniel LOPVET, Jean ZYLA.



## ASL (ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS)

Bravo à tous les sportifs de notre association qui ont bien transpiré cette année !



Notre spectacle annuel a eu lieu le samedi 29 juin : merci à tous les enfants et adultes qui y ont participé ! Merci également à nos jeunes professeurs Lucas et Morgane qui ont relevé le défi de vous présenter ce travail malgré leur arrivée récente.

Le 6 juillet nous présentons un nouvel événement : Avec l'ASL, le sport t'appelle ! dont l'objectif est de faire découvrir à tous, gratuitement, les activités que nous proposons. Les professeurs y intègrent aussi de nouveaux sports afin de voir ce qui pourrait vous plaire.

Nous vous souhaitons de passer de belles vacances d'été et espérons vous retrouver encore plus nombreux à la rentrée, dans l'un de nos nombreux cours de gym tonique, Pilates, stretching, cross training, gym APA, danse, équilibre postural, body zen... Tout cela dans une bonne ambiance, avec des professeurs motivés, qui s'adaptent à vos capacités et vous font donner le meilleur de vous !

Les inscriptions auront lieu début septembre lors du forum des associations ou directement sur notre site internet dès le mois d'août.

Nos coordonnées:

mail : [aslcadours@yahoo.fr](mailto:aslcadours@yahoo.fr)

site : <https://aslcadours.assoconnect.com>



## APEEEC



Voici une année scolaire bien remplie qui se termine avec un superbe spectacle de danse présenté par les enfants de l'école élémentaire de Cadours. Ce spectacle représente le point culminant d'une année de projet pédagogique sur le thème de la danse et du mouvement.

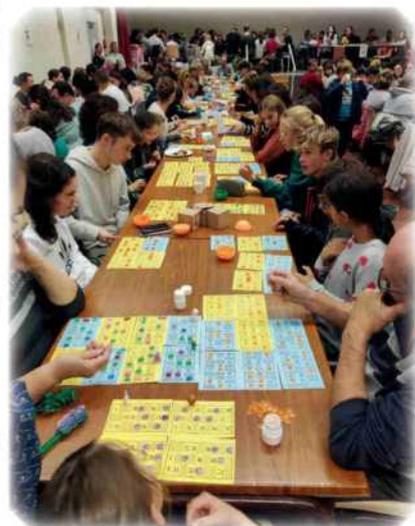
L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Elémentaire de Cadours, ou APEEEC pour les intimes, est fière d'avoir pu contribuer financièrement à ce projet. Notre groupe de parents bénévoles a pour objectif de lever des fonds, tout en proposant des animations au sein de notre beau village, pour aider à financer les projets pédagogiques de l'école élémentaire. Cette année, c'était un spectacle de



danse ainsi que des cours de danse pour tous les élèves, l'an dernier, il s'agissait d'une classe découverte à l'océan, et l'année prochaine? Nous l'apprendrons certainement en début d'année.

Les animations que nous proposons sont :

- le petit déjeuner de la rentrée pour parents et élèves, histoire de bien commencer l'année,
- le traditionnel loto à l'automne, où les élèves ont l'occasion d'assister à la perte de voix progressive de leur équipe éducative,
- le vide-grenier au printemps et
- la kermesse de fin d'année, où élèves, institutrices et parents peuvent profiter d'un moment de détente autour de jeux variés, accessibles à tous et normalement au soleil!



L'association existe depuis un certain nombre d'années maintenant, et l'équipe de bénévoles évolue au fil des ans et de la scolarité de nos chers bambins. Nous sommes toujours à la recherche de parents bénévoles pour continuer de faire fonctionner l'association et mettre la main à la pâte lors des différentes animations. Si vous êtes tentés, souhaitez en savoir un peu plus sur l'association, souhaitez contribuer à faire vivre notre communauté centrée autour de l'école, ou êtes juste curieux, venez nous rencontrer lors du petit déjeuner de rentrée scolaire, le lundi 2 septembre 2024 après avoir déposé les enfants, devant le portail de l'école.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse [apeec31@gmail.com](mailto:apeec31@gmail.com) ou sur notre page facebook : [www.facebook.com/APEEECadours/](http://www.facebook.com/APEEECadours/)

A bientôt!

## ECOLE DE MUSIQUE

Découvrez la magie de la musique à l'école des Coteaux de Cadours !

Vous rêvez de jouer d'un instrument, de chanter ou de vous immerger dans l'univers envoûtant de la musique ? Ne cherchez plus ! L'école de musique des Côteaux de Cadours est là pour vous accompagner dans votre aventure musicale.

Pourquoi choisir notre école ?

1. Des professeurs passionnés et qualifiés : Nos enseignants sont des musiciens chevronnés qui partagent leur amour de la musique avec enthousiasme. Ils vous guideront pas à pas, que vous soyez débutant(e) ou que vous souhaitiez perfectionner vos compétences.



2. Un large choix d'instruments : Piano, guitare, flûte traversière, batterie, violoncelle, chant... Vous trouverez forcément l'instrument qui résonne en vous. Laissez-vous emporter par les notes et explorez votre talent caché !

3. Des cours adaptés à tous les âges : Que vous soyez enfant, adolescent(e) ou adulte, nos cours s'adaptent à votre rythme et à vos préférences. La musique n'a pas d'âge, et nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

4. Des événements et des concerts : Participez à nos concerts, spectacles et auditions ! C'est l'occasion idéale de montrer vos progrès, de vaincre votre timidité et d'apprendre à avoir du plaisir sur scène, de partager votre passion avec un public chaleureux.

5. Une ambiance conviviale et bienveillante : À l'école des Côteaux de Cadours, nous formons une véritable famille musicale. Venez nous rejoindre et laissez-vous inspirer par la créativité et la camaraderie.

Inscrivez-vous dès maintenant !

Visitez notre site web pour en savoir plus sur nos offres : [www.ecole-musique-cadours.fr](http://www.ecole-musique-cadours.fr) et n'hésitez pas à nous contacter à [cadours.ecole.musique@gmail.com](mailto:cadours.ecole.musique@gmail.com)

La musique vous attend. Lancez-vous dans cette aventure extraordinaire !



## ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle a présenté son spectacle de cirque à la suite de l'intervention tout au long de l'année de la compagnie "Cirque et Campagnie". Jongleurs, acrobates, clowns ... les enfants ont pu aborder tous les thèmes des arts du cirque!

Un moment très apprécié par tous et une très belle implication de tous les élèves de l'école!



# AUTRES INFORMATIONS

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE: RÈGLES DE COURTOISIE, PRIORITÉ ET PRUDENCE

Vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer la course et la marche à pied. C'est une très bonne chose pour la santé. Toutefois, en tant que piétons, vous êtes exposés et vulnérables par rapport aux automobiles. Même si vous êtes prioritaires en agglomération, n'oubliez jamais d'emprunter un passage protégé et de bien regarder des deux côtés de la route avant de traverser. Utilisez les trottoirs car la chaussée est réservée aux véhicules. Sur la route, rappelez-vous que le sens de circulation des piétons, marchant ou courant, seuls ou en file indienne, est l'inverse de celui des automobilistes, afin de voir le danger arriver. Les automobiles roulent sur la voie de droite, les piétons marchent le long de la voie de gauche.



Pour l'utilisation des installations sportives situées au stade, un grand parking est à disposition. Stationner hors des zones aménagées complique le passage des autres usagers et s'avère très dangereux, en particulier en cas de besoin pour les secours. Merci de respecter ces accès et ces zones de stationnement.

## RAPPEL DES RÈGLES DE CIVILITÉ

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques-unes des règles à suivre pour notre vie en communauté.

### • Bricolage et Jardinage:

Avec l'été, reprend le temps du bricolage extérieur et du jardinage. Voici les horaires à respecter pour l'utilisation des outils bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



### • Brûlage des végétaux:

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin (se référer à l'article L-251-21-1 du code de l'environnement et à l'Arrêté Préfectoral du 25 Septembre 2006).

Différentes solutions existent pour recycler vos déchets verts : faire du compost, du paillage ou encore se rendre à la déchèterie.

Pour rappel, la déchetterie se situe route de Puységur et ses horaires d'ouverture sont les suivants:

- le mercredi, vendredi et le samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
- le dimanche de 9h30 à 12h.



Pour de plus amples informations concernant la déchèterie, voir le site internet:

<https://www.hautstolosans.fr/services-au-quotidien/dechets-menagers/decheterie/> .

## DES CONSEILS GRATUITS D'ARCHITECTES ET DE PAYSAGISTES



Vous construisez votre maison, vous rénovez votre logement, vous aménagez votre jardin ?

Les architectes et paysagistes du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) vous conseillent et vous orientent dans vos projets, gratuitement et en dehors de toute maîtrise d'œuvre.

Pour un projet global, vous pouvez prendre rendez-vous:

- Par téléphone au 05 62 73 73 62
- En ligne sur [www.caue31.org](http://www.caue31.org)
- Sur un lieu de permanence à Toulouse, Saint-Gaudens, Carbonne, Grenade, Montastruc-la-Conseillère, Villefranche-de-Lauragais ou Muret.

Pour toute question technique ou réglementaire, vous pouvez échanger :

- Par téléphone au 05 62 73 70 43, le lundi de 9h à 12h, les mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- En ligne sur [www.caue31.org](http://www.caue31.org)

Pour trouver des ouvrages, des fiches techniques, des carnets pratiques et des exemples de réalisations :

- Notre centre de ressources est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 17h : C.A.U.E. 24 rue Croix Baragnon à Toulouse
- Notre espace ressources en ligne est disponible sur [www.caue31.org](http://www.caue31.org)



31 Haute-Garonne  
**caue**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
24 rue Croix Baragnon - 31000 Toulouse

# ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

## ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### FÊTE DES AÎNÉS

Le 27 janvier 2024 à 12 heures, les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant à Cadours, ont honoré de leur présence le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette rencontre conviviale et appréciée de tous s'est terminée par une pièce de théâtre jouée par la troupe amateur de l'association Loisirs En Pays De Cadours.



### COMMÉMORATION DU 19 MARS

Le mardi 19 mars 2024 a eu lieu la cérémonie de la journée nationale du souvenir, en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Elle s'est déroulée en présence des autorités et des anciens combattants de la FNACA. Une gerbe a été déposée devant le monument aux Morts. Les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



## COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

Le 7 mai dernier à 14 heures, les élèves de l'école élémentaire de Cadours, leurs enseignants, avec la participation d'anciens combattants et d'élus, se sont retrouvés sous le préau, devant la plaque commémorant Joseph Rey, pour célébrer la fin de la guerre 1939/1945. Après le dépôt d'une gerbe, les enfants ont entonné La Marseillaise, accompagnés par tous les participants.



C'est sous un ciel clément que s'est déroulée le mercredi 8 mai à 17h30 la commémoration du 79<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La cérémonie a été célébrée devant le Monument aux Morts, en présence du maire accompagné d'élus, des anciens combattants et porte-drapeaux, d'une délégation de sapeurs-pompiers, des représentants de la gendarmerie et d'une partie de la population.

Après le traditionnel dépôt des gerbes par les jeunes pompiers de Cadours ainsi que par les enfants, suivi des discours officiels, la Sonnerie aux Morts et la Marseillaise ont retenti. Une minute de silence a ensuite été observée à la mémoire de toutes les victimes. Le Chant des partisans a clôturé cette émouvante célébration.

Les participants ont ensuite rejoint la salle intercommunale pour partager le verre de l'amitié.





## JOURNÉE CITOYENNE

En cette matinée du samedi 25 mai, une vingtaine de personnes s'est regroupée autour de trois ateliers.

Un groupe a repeint des barrières avec plusieurs couleurs pour indiquer la présence de l'école. Un autre groupe a ramassé 20kg de déchets sur une partie du village et enfin, l'atelier plantations a fleuri le jardin de la salle intercommunale et a semé une jachère fleurie.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette matinée conviviale.



**FÊTES DE PRINTEMPS** - Voir article dédié dans ce bulletin.



## RENCONTRE ÉLÈVES ECOLE ÉLÉMENTAIRE ET ANCIENS DE CADOURS

Les élèves de l'école élémentaire de Cadours ont invité, le jeudi 6 juin à 14h30, les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, à leur spectacle costumé sur le thème "Voyage autour du monde". Au travers de chants et de danses, ils nous ont embarqué avec eux dans divers continents (Afrique, Océanie, Asie, Amérique). Nous avons passé un excellent moment dans une ambiance très joyeuse. Félicitations à tous les élèves et aux enseignants.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

**MARCHÉS NOCTURNES** - Voir article dédié dans ce bulletin.

**CIRCUIT AUTOMOBILE** - Voir article dédié dans ce bulletin.

### FÊTE LOCALE

Les 6, 7 et 8 septembre prochain aura lieu la fête locale. Le Conseil municipal vous invite à assister à la cérémonie au monument aux Morts le dimanche 8 septembre à la suite de la messe prévue à 11h.

Un verre de l'amitié vous sera ensuite proposé par le Comité des Fêtes. Pour de plus amples informations, voir article dédié dans ce bulletin.



## JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir toutes nos associations sportives et culturelles lors de la journée des associations. Vous pourrez échanger avec leurs représentants et vous inscrire.

Vous trouverez la date et le lieu de cette manifestation dans l'encart ci-joint.

## OCTOBRE ROSE

Ensemble contre le cancer du sein et du col de l'utérus.

Tous en rose! Dimanche 6 octobre, nous vous proposons de nous rejoindre pour une marche, un trail ou un repas pour lutter contre le cancer du sein et de l'utérus avec Octobre Rose. Pas obligé de courir ni de marcher, vous pouvez aussi, ce jour-là, venir déposer un don à la mairie. Tous les dons seront reversés à la ligue contre le cancer 31.

## SPECTACLE DE NOËL

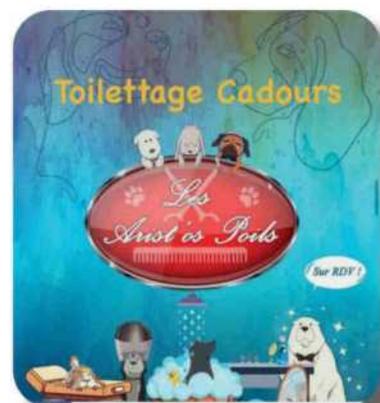
Cette année, le spectacle et le goûter des enfants des écoles aura lieu le dimanche 15 décembre à 14 heures 30 au foyer communal.

## ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

### SALON DE TOILETTAGE ARIST'OS POILS

Un salon de toilettage pour animaux, Les Arist'os Poils, ouvre ses portes le 17 juin, Route d'Ardizas à Cadours.

Numéro de téléphone: 06 30 00 48 88 .



### CAFÉ-RESTAURANT LE FRANCE

Depuis le 10 janvier, Sandrine vous accueille au sein du café-restaurant "Le France" (situé au n°41 avenue Raymond Sommer), dès 7h30 en semaine et 8h30 le week-end. L'établissement est fermé le lundi.

Elle vous propose, en plus du bar, de la restauration traditionnelle ainsi que 3 chambres.

Vous pouvez la contacter au 05 67 07 71 47 .

### CAFÉ-RESTAURANT DES HALLES

Le 7 mai, Corinne et Bruno ont repris le café des Halles (situé au n°8 Cour des Anciens Combattants). Ils assurent une restauration "formule" le midi et à la carte le soir et week-end, le bar étant ouvert dès 7h00 en semaine et à partir de 8h00 le week-end. L'établissement est fermé le mardi. Pour tout renseignement: 09 51 86 82 05 .

### POMPES-FUNÈBRES BALEUR

Rue de la mairie, le magasin vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par téléphone (24h/24 et 7 jours/7): 05 62 06 92 20 / 06 07 66 63 03 .



# UN PEU D'HISTOIRE

## L'OIE DE TOULOUSE, REINE DES PODIUMS !

Nous connaissons tous la Violette de Toulouse et la saucisse de Toulouse mais savez-vous qu'il existe aussi... « l'Oie de Toulouse », animal emblématique qui est au Sud-Ouest ce que le coq gaulois est à la France.

A l'instar de l'immense majorité des espèces d'oies domestiques, cette race trouve son origine dans l'oie sauvage, également appelée oie cendrée. Cet oiseau migrateur, déjà connu pour la saveur de sa chair sous l'Antiquité, est l'espèce la plus connue, typiquement française, qui se caractérise par les dimensions imposantes du volatile. Ce beau palmipède, au plumage gris et blanc, est effectivement la plus grosse des oies du Sud-Ouest. Elle peut atteindre les 10 kg, jusqu'à 12 kg pour le jars et peut vivre jusqu'à 25 ans ! Pour cette raison, on l'avait surnommée jadis « l'oie colosse ».

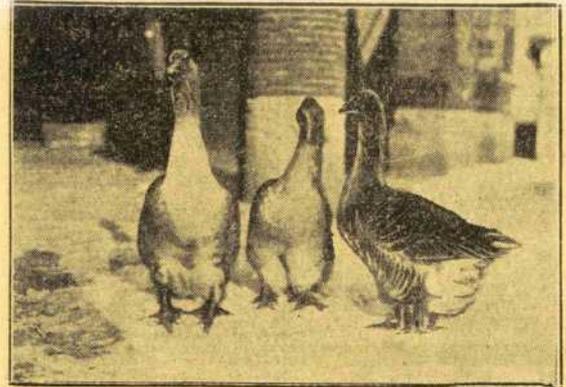
Le nom de l'Oie de Toulouse a été enregistré dès 1555.

Pendant des siècles, l'oie grise dite « de Toulouse » a régné dans la région avec toutes ses déclinaisons locales (oie du Tarn ou de Castres, de Masseube, de Montauban, d'Auch, etc...). Pour expliquer un tel essor, revenons vingt siècles plus tôt, au temps où Pline l'Ancien <sup>(1)</sup> écrivait que Scipion Metellus avait trouvé le moyen de faire un mets exquis en engraisant des oies de façon spéciale, de telle sorte que leur foie devienne prodigieusement gras. Vers 1780, Close, le célèbre cuisinier du maréchal de Contades, commandant militaire de la province d'Alsace, inventa le pâté de foie gras, en mêlant à ce foie une farce et des truffes. La recette de ce mets fin gagna bientôt tout le Midi, donnant lieu à l'élevage intensif de l'oie dans tout le Sud-Ouest. Ainsi, l'Oie de Toulouse, très appréciée dans l'industrie pour sa chair succulente, son foie gras et son duvet devint une richesse régionale.

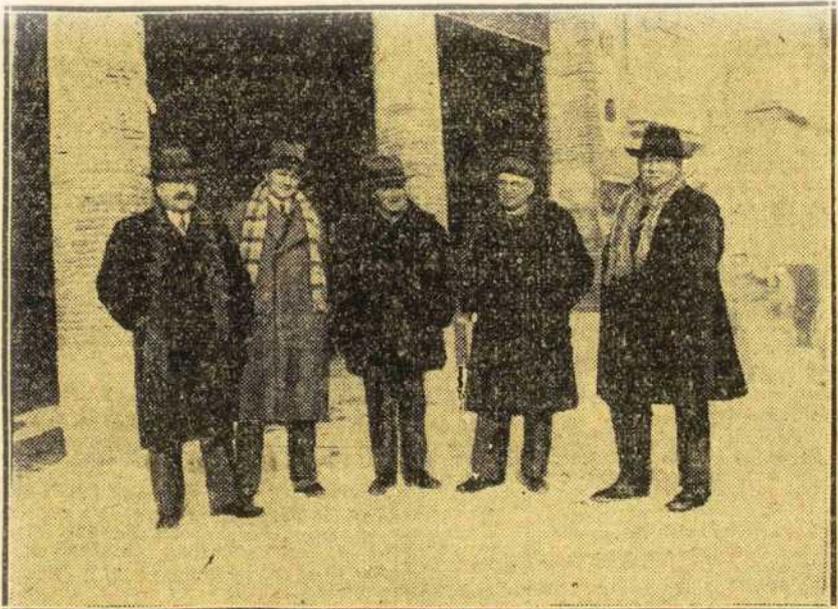
Afin de favoriser l'élevage de l'Oie de Toulouse et maintenir la pureté de la race, deux concours avicoles avaient été organisés au cours du mois de décembre 1933 sous les halles de Cadours et de Grenade, hauts lieux de la production régionale. En dépit de la température très rigoureuse, de nombreux éleveurs avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Après avoir donné d'utiles conseils sur l'élevage, le gavage, la reproduction, la commercialisation, les conditions dans lesquelles devaient être effectués le sacrifice et la plumaison, le jury, constitué de représentants des services ainsi que des écoles agricoles et vétérinaires du département, avait pour mission de remettre des primes de 100 à 150 francs aux propriétaires des animaux les plus caractéristiques de la race. Les lots formés d'un mâle et de deux femelles comportaient deux catégories : le type industriel pour les animaux à bavette, la bavette étant le repli de peau qui pend au niveau de la gorge, et le type agricole désignant les animaux sans bavette.

La variété à bavette dite industrielle, puissante et majestueuse, est essentiel-



Un lot de trois oies de Toulouse, du type agricole, appartenant à M<sup>me</sup> Marie Ufferte, de Cadours, lot particulièrement remarqué par le jury. (Cliché « Dépêche ».)



Le jury du concours. — On reconnaît, de gauche à droite : MM. Mauré, Pons, Courtian, Naudinat et Leygues. (Photo « Dépêche ».)

lement utilisée pour la production de foie gras d'une taille impressionnante et pour sa chair grasse. Ce sont des oiseaux mesurant de 0,80 à 1 m de haut, d'aspect imposant, qui se signalent par leur bec épais et orange, leur fanon <sup>(2)</sup> thoracique et leurs tarsi <sup>(3)</sup> courts.

L'Oie de Toulouse sans bavette, dite agricole, est plus svelte et plus légère. C'est une oie plus rustique, au caractère placide, qui pèse en moyenne 6 kg pour la femelle (8 à 10 kg pour le jars) et dont le taux de fécondité est bien supérieur à celui de sa cousine. Ce palmipède a une forme ovale, une tête moins massive, un bec plus mince d'un orange tirant sur le rose, une poitrine large et profonde dénuée de fanon. Son foie est grandement apprécié.

Après avoir connu des années de gloire, l'Oie de Toulouse a fait les frais des nouvelles méthodes d'élevage et a bien failli disparaître du paysage gastronomique à la fin du XXe siècle.

Dès 1976, un plan d'urgence a été mis en place. Grâce à la détermination de quelques agriculteurs dont l'objectif n'est pas la rentabilité financière mais bien la sauvegarde de l'espèce, ce trésor gastronomique et culturel du Sud-Ouest, connu dans le monde entier, existe aujourd'hui en d'excellents exemplaires tant dans les différents pays d'Europe qu'aux Etats-Unis. Le sculpteur français, Marcel LÉMAR (1892-1941) a fait don au Centre Pompidou d'une sculpture en bronze représentant l'Oie de Toulouse.



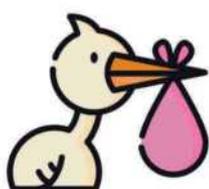
Lexique :

- (1) Pline l'Ancien (écrivain et naturaliste romain 23-79 apr. J.-C.)
- (2) Fanon : Repli de peau entre les pattes.
- (3) Tarse : Partie visible du membre postérieur garnie d'écaillles protectrices.

Sources:

- photos et article du 21 décembre 1933 - La Dépêche
- <http://www.midipyrenees.fr/Oie-de-Toulouse>
- <https://www.centrepompidou.fr>
- Divers sites Internet

## ÉTAT CIVIL (arrêté au 3 juin 2024)



### NAISSANCES

GODARD Charles	07/12/2023
VANHILLE GROC Olivia, Nadine, Maria	04/01/2024
BARCELLINI Jean, Alexandre	16/01/2024
BES BARDON Juan	21/01/2024
LAMOTTE BABOOTARIE Nelya, Michel	14/03/2024
BAYSSADE Baptiste	01/04/2024
MEUNIER LAMOTTE Callie, Swann, Nelly	23/04/2024





## DÉCÈS

DELIBES, ép. PIGAL, Anne, Marie, Colette (décès non mentionné dans le précédent bulletin)	14/09/2023
BARDI, ép. CEDAR-PETIT, Elda, Dominica	11/12/2023
SERNIGUET Jean, Claude, Pierre	22/12/2023
DEFEND, ép. SCLAUNICH, Izette, Reine	29/12/2023
MELAC René, Antoine, Cléry	02/01/2024
GRAIRE Jean, Paul, Daniel	03/01/2024
PATUREAU Guy, Roland, Louis	20/01/2024
ISLER, ép. DE SCHAEPMEESTER, Anne, Marie, Thérèse, Louise	09/02/2024
SICRE, ép. COSTES, Jacqueline, Marie, Ginette	15/02/2024
BÉLY, ép. LE NAOUR, Germaine, Eugénie, Anna	18/02/2024
BORDES Emile, Henri, Jean, Roger	27/02/2024
ASSÉMAT, ép. BARRAILLÉ, Ghislaine, Olga	05/03/2024
LÉZAT, ép. TRÉVISAN, Marthe, Germaine	31/03/2024
PILON, ép. BOTTURA, Rolande, Jeanne	15/04/2024
CASTILLON, ép. PONS, Georgette	26/04/2024
GUYON, ép. MÉLAC, Marie-Louise, Françoise	03/05/2024
LAFFORGUE Bernard, Jean	15/05/2024
AYBRAM Jean, Marie	19/05/2024
MORTIER, ép. SANS, Jeanine, Marie, Jacqueline	29/05/2024
MONTEIL, ép. LE ROLLAND, Nicole, Danielle	01/06/2024

## MARIAGE

LARRAGA Quentin et NÉRÉ Romain 25/05/2024



## PACS

GUÉDÉS Marion et PARRAUD Clément 27/02/2024  
CHELLE Ludivine et LLORCA Alexandre 11/04/2024  
GRACIETTE Marion et MILESI Ludovic 22/05/2024

## Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480



Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : [cadours.accueil@mairie-cadours.fr](mailto:cadours.accueil@mairie-cadours.fr)

Site Internet : [www.mairie-cadours.fr](http://www.mairie-cadours.fr)

La mairie est ouverte aux horaires suivants:

- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,  
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

